



Procès-verbal des décisions prises par le Conseil municipal

Séance du vendredi 19 mars 2024 à 19 heures 30

L'an deux mille quatre, le vendredi 19 mars, à 19 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane VARGAS, Maire.

Convocation le 14/03/2024

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : Stéphane VARGAS, José OLIVETE-NUEZ, Josiane DUMAS, Cathia BERTRAND-RUBINO, Kevin PINCHINOT, Daniel BUONOMO, Emmanuel LIOZON, Emilie FLOC'H, Patrick MIRABEL, Franck MALINOWSKI, Christine CLASSEN, Sylvain BRUNET, Marie-Josée LEXTRAYT

Absents excusés : Gérard RUEL pouvoir à E. Liozon, Delphine MOTREUIL pouvoir à S. Vargas, Philippe SCHEINS pouvoir à J. Olivete-Nuez, Boris RIOUT pouvoir à E. Floc'h, Mélissa JANNY pouvoir à K. Pinchinot

Absente : Saïda JULLIEN-HADJI

Le quorum requis est constaté.

Secrétaire de séance : Kevin PINCHINOT

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 février 2024 15 décembre 2023

Le PV est validé à l'unanimité

Délibération n° 07_19-03-24_1-1 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ « MAISON DELHAYE – BOULANGERIE »

Dans le cadre d'un marché de travaux, un dossier de consultation des entreprises a été publié sur le site profil acheteur, avec remise des offres au 4 mars 2024, 12 h, selon procédure des marchés publics à procédure adaptée >= 90 000 €.

Le marché est décomposé en onze lots. Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

- Lot 1 : Gros œuvre
- Lot 2 : Ravalement de façades
- Lot 3 : Etanchéité
- Lot 4 : Menuiseries extérieures
- Lot 5 : Menuiseries intérieures
- Lot 6 : Plâtrerie, peinture, faux plafond
- Lot 7 : Carrelage, faïences
- Lot 8 : Revêtements sols souples
- Lot 9 : Chauffage, clim, VMC
- Lot 10 : Electricité
- Lot 11 : Plomberie, sanitaire

Monsieur le Maire expose les offres des sociétés ayant répondu dont le dossier a été considéré comme complet.

Un classement des offres a été établi selon l'offre la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40 % : Prix
60 % : Valeur technique

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer les lots comme suit :

Lot 1:
candidat le mieux disant : DCA - 69 695,00 € HT
Lot 2:
candidat le mieux disant : BOREAL – 13 720,00 € HT
Lot 3:
candidat le mieux disant : EGGE – 12 454,20 € HT
Lot 4 :
INFRUCTUEUX
Lot 5 :
INFRUCTUEUX
Lot 6 :
candidat le mieux disant : CAVOLINO – 34 878,00 € HT
Lot 7 :
candidat le mieux disant : SAS RIGOUDY – 23 915,00 € HT
Lot 8 :
candidat le mieux disant : SAS RIGOUDY – 3 660,00 € HT
Lot 9 :
candidat le mieux disant : BARDET – 28 374,00 € HT
Lot 10 :
candidat le mieux disant : CONTACT ELECTRICITÉ – 33 288,06 € HT
Lot 11 :
candidat le mieux disant : BARDET – 25 160,86 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal attribue les lots 1 à 11 comme proposé ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tout document pour la mise en œuvre dudit marché.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Le loto des écoles a connu un grand succès ; le gymnase semble être trop petit ; une réflexion sera à engager par l'amicale laïque d'organiser le loto dans deux salles communales simultanément.

Nettoyons la nature

Plus de 50 personnes ont participé à cette journée d'action ; 120m3 de déchets ont été ramassés. La mairie a offert le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h10.

Le Maire
Stéphane Vargas



Le secrétaire de séance
Kevin Pinchinot

